

DU DIMANCHE 28 JANVIER AU DIMANCHE 10 FEVRIER 2018

N° 1802

Groupement paroissial de Châtillon-Sur-Chalaronne

Calendrier des Messes

SAMEDI 27 JANVIER : NEUVILLE A 18H30

DIMANCHE 28 JANVIER : ST JULIEN A 09H00 CHATILLON A 10H30

4° DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Lundi 29/01 : ----- *Pas de messe en paroisse*

Mardi 30/01 : ----- Ador. à 07h30--- Maison St Vincent à 08h45

Mercredi 31/01: St Jean Bosco----- Ador. à 11h00--- Maison St Vincent à 11h30

Jeudi 01/02: ----- MdR de Châtillon à 10h30

Vendredi 02/02: **Présentation du Seigneur**--- Ador. à 17h30--- Maison St Vincent à 18h30

Samedi 03/02: Pour la Vierge Marie----- Ador. à 11h00--- Maison St Vincent à 10h30

SAMEDI 03 FEVRIER : ST TRIVIER A 18H30

DIMANCHE 04 FEVRIER : CONDEISSIAT A 09H00 CHATILLON A 10H30

DOMPIERRE SUR CHALARONNE A 15H00

5° DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Lundi 05/02 : Ste Agathe----- *Pas de messe en paroisse*

Mardi 06/02 : St Paul Miki----- Ador. à 07h30--- Maison St Vincent à 08h45

Mercredi 07/02: Bse Rosalie Rendu----- Ador. à 11h00--- Maison St Vincent à 11h30

Jeudi 08/02 Ste Josephine Bakhita----- MdR de Châtillon à 10h30

Vendredi 09/02:----- MdR Neuville à 17h00

Samedi 10/02: Pour la Vierge Marie----- Ador. à 11h00--- Maison St Vincent à 10h30

SAMEDI 10 FEVRIER : NEUVILLE A 18H30

DIMANCHE 11 FEVRIER : SULIGNAT A 09H00 CHATILLON A 10H30

6° DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Site internet de la paroisse : <https://www.paroisse-chatillon-sur-chalaronne.fr/>

Courriel : paroisse.dechatillonsurchalaronne@laposte.net, Tel de la cure : 04 74 55 00 52

Intentions de Messe

L'intention de messe consiste à demander au prêtre qui célèbre d'intercéder auprès du Seigneur pour des défunts, des proches (maladie, difficultés...) ou pour dire merci (messe d'action de grâce) ou encore pour une « intention particulière » que l'on veut garder secrète. Le prêtre célèbre tous les jours la messe pour ces intentions :

27-28/01 : Patrick Brédy, Emile Sonzogni, f. Josserand-Thomasson (**Châtillon**) Félicité Villier (an.), f. Durand-Janichon (**St Julien**)

03-04/02 : F. Josserand-Thomasson, Maurice Lagrange (**Châtillon**), Dr Lançon et f. (**St Trivier**), Maria Baillet (**Neuville**)

10-11/02 : F. Josserand-Thomasson, Maurice Lagrange, Maurice Litaudon et f. (**Châtillon**),

Préparez l'enveloppe avec la mention de l'intention, le jour, le lieu de la célébration et l'offrande (17 €). Déposez-la à la cure de Châtillon ou remettez-la au prêtre, à un paroissien. Vous pouvez aussi téléphoner au 04 74 55 00 52.

Baptêmes :

Baptême Maëlyn Bellila, le 11 février 2018

Nos défunts

Maria Baillet, le 12/01/2017 à Condeissiat. Pierre Jaravel, le 17/01/2017 à Châtillon.

Chemin de prière

Le coeur à coeur avec Dieu, se mettre en présence du Seigneur: voilà deux défis que nous devons relever pour que notre prière soit la respiration de notre âme et de notre vie.

La prière est donnée à tous : Elle n'est pas réservée à une élite. Ces 9 séances parcourront les étapes de la prière et veulent être une initiation à une rencontre authentique du Seigneur.

Prochaine rencontre : Mardi 6 février à 20h30.

Calendrier paroissial

- Mercredi 31/01 : aumônerie 6°-5°
- Mercredi 31/01 à 20h30 : réunion des animateurs liturgiques
- Vendredi 2 Février :rencontre aumônerie 4°-3°.
- Samedi 3 février à 14h30: rencontre des Servants d'Autel
- Mardi 6 février à 20h30 : Séance : « Chemin de prière »
- Mercredi 7 février à 17h00 : Séance de CE1.
- Mercredi 7 février à 17h00 : Séance d'Eveil à la foi
- Mercredi 7 février à 20h30 : réunion de la chorale de Neuville
- Vendredi 9 février à 14h00 : réunion de l'équipe saint Vincent.
-

☞ **ADORATION EUCHARISTIQUE**, le mardi à 07h45 à la maison St Vincent, le mercredi à 11h00 et le samedi à 11h00 à l'église de Châtillon.

☞ **CONFESSIONS**, le samedi de 11h00 à 12h00 à l'église de Châtillon.

☞ **PERMANENCES A LA CURE DE CHATILLON**, le mardi de 10h00 à 12h00 et le mercredi de 17H00 à 18h30 (pendant temps scolaire)

30° marche des vocations : samedi 10 février 2018.

A l'occasion de sa 30ème édition et du 200ème anniversaire de l'arrivée de St Jean Marie Vianney à Ars, nous prendrons son chemin balisé qui partira de Montmerle sur Saône.

8h : rendez-vous à l'église de Montmerle et à 8h15 : les laudes

9h : chapelle des minimes. Bénédiction des pèlerins et départ en équipes pour l'église d'Amareins

12h : pique-nique tiré du sac à la salle des fêtes de Chaleins.

14h : halte pour un temps d'adoration à l'église de Chaleins

15h : suite de la marche

16h30 : témoignage et goûter au séminaire

18 : messe en la basilique d'Ars

19h20 : départ en bus pour les chauffeurs des véhicules laissés à Chaleins ou à Montmerle

L'église de Dompierre sur Chalaronne

Des paroissiens de Dompierre se mobilisent pour faire vivre l'église de leur village. Pour faire suite à leur demande et avoir réfléchi avec eux à la manière dont l'église peut de nouveau être ouverte pour accueillir ceux qui veulent y prier ou la visiter, la Présence Réelle sera de nouveau mise dans l'église dans un tabernacle sécurisé.

- Ils sont disponibles pour ouvrir et fermer l'église certains jours de la semaine et en faire le nettoyage.
- Une messe du samedi soir sera célébrée tous les trimestres à Dompierre/Chalaronne.

Pour inaugurer cette ouverture de l'église de Dompierre, une messe préparée par les paroissiens est célébrée

le dimanche 4 février à 15h00 à l'église de Dompierre.

Cela peut donner des idées à des paroissiens d'autres villages du groupement paroissial afin de garder nos églises davantage ouvertes, comme l'a demandé le pape François récemment.

Changements dans le calendrier des messes 2017-2018

Vu les nouvelles dispositions pour ouvrir l'église de Dompierre/Chalaronne, le calendrier des messes change pour permettre à ce que la messe soit célébrée une fois par trimestre à Dompierre/Chalaronne :

Outre la messe de l'Ascension à 09h00 à Dompierre, la messe sera célébrée dans cette église le 1^{er} samedi du mois d'Août et le 1^{er} samedi du mois d'octobre à 18h30. Pour l'année 2018,

- Le samedi soir 5 Août à 18h30.
- Le samedi soir 7 octobre à 18h30.

Conseil pastoral

En pièce jointe à cette feuille, compte-rendu de la réunion du 18 janvier 2018.